



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 MAI 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 28 mai 2019 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 21 mai 2019 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VANNUCCI à M. VOGLIMACCI, Mme BIANCAMARIA à M. SBRAGGIA, Mme CORTICCHIATO à M. MONDOLONI, M. PAOLINI à Mme OTTAVY-SARROLA, Mme BERNARD à Mme NADAL, M. KERVELLA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. FERRARA à Mme SANTONI-BRUNELLI, Mme FALCHI à Mme SICHI, Mme MASSEI à M. DELIPERI, Mme PILLOTTI à M. ARESU, M. BASTELICA à M. CIABRINI, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI

Etaient absents :

M. CAU, Mme SANNA, M. CHAREYRE, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. Deliperi est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le maire ouvre la séance, fait procéder à l'appel et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Le Procès-verbal du conseil municipal du lundi 29 avril 2019 est adopté.

Monsieur le maire ouvre la séance, donne ensuite connaissance au conseil municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations qui lui ont été données par délibération du conseil

municipal du 08 février 2015 dans le cadre des dispositions de l'article L2122-22 du Code général des collectivités Territoriales.

Numéro	Date	Objet
2019_60	30/04/2019	portant règlement d'une provision complémentaire à M. Didier-Georges GAUTIER-FABIANI, expert près le Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio.
2019_61	02/05/2019	Concession n° 2688 au plan : T -29 concession d'une durée de 50 ans de terrain dans le cimetière communal lieu dit Saint Antoine
2019_62	02/05/2019	Concession n° 2689 au plan : T -3 concession d'une durée de 15 ans de terrain dans le cimetière communal lieu dit Saint Antoine
2019_63	02/05/2019	Concession n° 2689 au plan : T -22 concession d'une durée de 15 ans de terrain dans le cimetière communal lieu dit Saint Antoine
2019_64	02/05/2019	Concession n° 2690 au plan : T -30 concession d'une durée de 50 ans de terrain dans le cimetière communal lieu dit Saint Antoine
2019_65	02/05/2019	Concession n° 2691 au plan : T -6 concession d'une durée de 15 ans de terrain dans le cimetière communal lieu dit Saint Antoine
2019_66	06/05/2019	Concession n° 2692 au plan : T -5 concession d'une durée de 30 ans de terrain dans le cimetière communal lieu dit Saint Antoine
2019_67	06/05/2019	Concession n° 2693 au plan : T -10 concession d'une durée de 50 ans de terrain dans le cimetière communal lieu dit Saint Antoine
2019_68	06/05/2019	Concession n° 2694 au plan : T -43 concession d'une durée de 15 ans de terrain dans le cimetière communal lieu dit Saint Antoine
2019_69	07/05/2019	Portant bail saisonnier au profit de la SARL « L'Iliade » d'un terrain communal, sis route des Sanguinaire lieu-dit « Terre Sacrée » cadastré section CR n°69
2019_70	07/05/2019	Portant régularisation de la décision attributive de concession contrat n° 3064 au plan : M-254 d'une superficie de 2m ² cimetière communal Ancien d'une durée perpétuelle
2019_71	07/05/2019	Concession n° 2695 au plan : 164.4-R concession d'une durée de 15 ans de terrain dans le cimetière communal lieu dit Saint Antoine
2019_72	10/05/2019	Convention d'occupation de locaux scolaires avec l'association "Emaho"
2019_73	10/05/2019	Convention d'occupation de locaux scolaires avec l'association Filu d'Amparera
2019_74	20/05/2019	Concession n° 2695 au plan : Q- 180.3 concession d'une durée de 30 ans de terrain dans le cimetière communal lieu dit Saint Antoine
2019_75	20/05/2019	Concession n° 2695 au plan : T-9 concession d'une durée de 15 ans de terrain dans le cimetière communal lieu dit Saint Antoine
2019_76	20/05/2019	Concession n° 2697 au plan : T-14 concession d'une durée de 15 ans de terrain dans le cimetière communal lieu dit Saint Antoine
2019_77	20/05/2019	Concession n° 2698 au plan R - 164.2 concession d'une durée de 15 ans de terrain dans le cimetière communal lieu dit Saint Antoine
2019_78	20/05/2019	Concession n° 2699 au plan T-41 concession d'une durée de 15 ans de terrain dans le cimetière communal lieu dit Saint Antoine
2019_79	20/05/2019	Portant bail saisonnier au profit de la SAS PL BEACH, représentée par Monsieur Pierre VALENTI, d'un terrain communal, sis CAPO DI FENO lieu-dit « Plage de SEVANI » cadastré section CV n°18
2019_80	22/05/2019	Convention d'occupation de locaux scolaires avec l'Association « Emaho »

2019_81	23/05/2019	Convention d'occupation de locaux scolaires avec l'Association « Anghjula Rosa »
2019_82	24/05/2019	Portant règlement d'honoraires à M. Pierre Monserrat, expert près le Tribunal Administratif.
2019_83	24/05/2019	Portant règlement à Maître Jacques Edouard CATTANEO, de l'état de frais et émoluments dû dans l'affaire Commune Ajaccio c/ SARL L'Arche - Assignation en référé devant le TGI d'Ajaccio
2019_84	24/05/2019	Portant règlement d'honoraires à Maître Marie COLOMBANI avocat au Barreau d'Ajaccio, dans le cadre de la procédure en référé devant le Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio dans l'affaire Commune d'Ajaccio C/ SARL L'Arche
Décisions commande publique		
DACP2019/039	30/04/2019	Avenant 1 au marché MV18/029 - entretien de toilettes mobiles autonomes appartenant à la Ville d'Ajaccio
DACP2019/040	02/05/2019	Accord-cadre 2019V053 - Fourniture et livraison de titres de restaurant pour les agents de la ville d'Ajaccio
DACP2019/041	02/05/2019	ACQUISITION DE VÉHICULES POUR LES SERVICES MUNICIPAUX Marché 2019V044 - LOT1: Acquisition de 9 véhicules de type petite citadine Marché 2019V045 – LOT2: Acquisition de 12 véhicules de type citadine commerciale Marché 2019V046 – LOT3: Acquisition de 3 véhicules de type multispace Marché 2019V048 – LOT5: Acquisition de 2 véhicules de type utilitaire léger avec ventilation
DACP2019/042	02/05/2019	Avenant n° 1 au Marché 17/023 : Conception, fournitures et prestations annexes aux tirs des feux d'artifice pour la ville d'Ajaccio
DACP2019/043	06/05/2019	Mission d'animation, d'ingénierie administrative et technique concernant l'Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat du quartier des Cannes à Ajaccio
DACP2019/044	14/05/2019	Marché 2019V051 Opération d'inventaire topographique du patrimoine culturel bâti de la Ville d'Ajaccio
DACP2019/045	14/05/2019	Marché 2019V052 Élaboration de dossiers techniques relatifs au patrimoine culturel bâti de la Ville d'Ajaccio
DACP2019/046	16/05/2019	Avenant n°1 au marché MV18/153 - remplacement de l'éclairage public du boulevard Madame Mère - lot 1
DACP2019/047	16/05/2019	Avenant n°1 au marché 13/085 - Réalisation d'une mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) pour la construction d'un groupe scolaire de 6 classes aux Salines
DACP2019/048	23/05/2019	Marché n°2019V060 : Fourniture de matériel informatique pour les espaces publics numériques de la Ville
DCAP2019/049	24/05/2019	Marché subséquent n° : 2019V062 - Manutention et transport d'œuvres d'arts Palais Fesch à l'occasion de l'exposition temporaire estivale 2019 : « Un soir chez la princesse Mathilde, une Bonaparte et les Arts ». Marché subséquent issu de l'accord-cadre n°16/021- Accord-cadre relatif au transport des œuvres d'art.
DACP2019/050	27/05/2019	Accord-cadre n°2019V061 Fourniture et pose de signalétique des bâtiments communaux

DACP2019/051	27/05/2019	Marché 2019V058 : Assurance des œuvres présentées au Palais Fesch lors de l'exposition temporaire "Un soir chez la princesse Mathilde: Une Bonaparte et les Arts"
--------------	------------	---

2019 112 Compte de gestion budget principal

Rapporteur : M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué

VOTE :

39 voix pour et 2 abstentions (M. Castellana, M. Leonetti)

2019 113 Adoption du Compte Administratif 2018 - Budget principal-

Rapporteur : M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué

Dernier acte du calendrier budgétaire d'une collectivité, le Compte Administratif termine le cycle annuel financier et retrace l'exécution du budget de l'année.

Il constitue l'arrêté des comptes :

- Il compare les prévisions inscrites au budget et les réalisations effectives en dépenses et en recettes.
- Il présente les résultats comptables de l'exercice. Ceux-ci doivent être rapprochés des résultats figurant au compte de gestion du trésorier municipal.

Pour l'année 2018, les réalisations cumulées de l'exercice toutes sections confondues s'élèvent :

➤ En dépenses à : **113 479 489.25 €** ➤ En recettes à : **117 985 753.94 €**

Soit un résultat global de clôture de : + 4 506 264.69 €

Il vous est demandé de bien vouloir approuver le compte administratif 2018 du budget principal ainsi que le compte de gestion établi par le Receveur municipal.

M. Cabrini
M. Leonetti
M. Luciani
Mme Santoni-Brunelli
M. Filoni
MLucioni
M. Pugliesi
M. Mondoloni
M. Luciani
M. Ciabrini
M. Leonetti
M. Le maire
M. Sbraggia

VOTE :

34 voix pour et 6 abstentions (M. Castellana, M. Luciani, M. Ciabrini, M. Leonetti, Mme Simonpietri, M. Bastelica)

M. Castellana

2019 114 Compte de gestion budget annexe ANRU

Rapporteur : M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué

VOTE :
39 voix pour et 2 abstentions (M. Leonetti, M. Castellana)

2019 115. Adoption du Compte Administratif 2018 - Budget annexe de l'ANRU

Rapporteur : M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué

Le Compte Administratif 2018 du budget annexe de l'ANRU fait apparaître en réalisations les résultats suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 153 178.32 €

RECETTES : 379 781.83 €

↳ Soit un excédent de fonctionnement brut d'exécution de : **+ 226 603.51 €.**

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES : 22 610 962.78 €

RECETTES : 18 601 862.58 €

↳ Soit un déficit d'investissement brut d'exécution de : **- 4 009 100.20 €.**

↳ Soit un déficit global de clôture du compte administratif de : **- 3 782 496.69 €**

Il vous est demandé de bien vouloir approuver le compte administratif 2018 du budget annexe de l'ANRU ainsi que le compte de gestion établi par le Receveur municipal.

VOTE :
38 voix pour et 2 abstentions (M. Castellana, M. Leonetti,)

2019 116 Compte de gestion budget annexe Stationnement

Rapporteur : M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué

VOTE :
39 voix pour et 2 abstentions (M. Castellana, M. Leonetti)

2019 117 Adoption du Compte Administratif 2018 - Budget annexe du stationnement

Rapporteur : M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué

Le Compte Administratif 2018 du budget annexe du stationnement fait apparaître en réalisations les résultats suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT

TOTAL DES DEPENSES : 895 744.18 €

TOTAL DES RECETTES : 973 488.81 €

↳ Soit un excédent de fonctionnement brut d'exécution de : **+ 77 744.63 €**

SECTION INVESTISSEMENT

TOTAL DES DEPENSES : 429 262.32 €

TOTAL DES RECETTES : 407 717.20 €

↳ Soit un déficit d'investissement brut d'exécution de : - 21 545.12 €

↳ Soit un excédent global de clôture du compte administratif de : + 56 199.51 €

Il vous est demandé de bien vouloir approuver le compte administratif 2018 du budget annexe du stationnement ainsi que le compte de gestion établi par le Receveur municipal.

VOTE :

34 voix pour et 6 abstentions (M. Castellana, M. Luciani, M. Ciabrini, M. Leonetti, Mme Simonpietri, M. Bastelica)

2019 118 Compte de gestion régie des parkings

Rapporteur : M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué

VOTE :

39 voix pour et 2 abstentions (M. Castellana, M. Leonetti)

2019 119 Adoption du Compte Administratif 2018 - Régie des parkings

Rapporteur : M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué

Le Compte Administratif 2018 de la régie des Parkings fait apparaître en réalisations les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 2 140 425.39 €

RECETTES : 2 635 508.21 €

↳ Soit un excédent de fonctionnement brut d'exécution de : + 495 082.82 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES : 418 186.46 €

RECETTES : 719 074.87 €

↳ Soit un excédent d'investissement brut d'exécution de : + 300 888.41 €.

↳ Soit un excédent global de clôture du compte administratif de : + 795 971.23 €

Il vous est demandé de bien vouloir approuver le compte administratif 2018 de la régie des Parkings ainsi que le compte de gestion établi par le Receveur municipal.

VOTE :

34 voix pour et 6 abstentions (M. Castellana, M. Luciani, M. Ciabrini, M. Leonetti, Mme Simonpietri, M. Bastelica)

**2019 120 Compte de gestion Port de plaisance
Rapporteur : M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué**

VOTE :
39 voix pour et 2 abstentions (M. Castellana, M. Leonetti)

**2019 121 Adoption du Compte Administratif 2018 - Régie avec autonomie financière du port de plaisance
Rapporteur : M. Stéphane Sbraggia, adjoint délégué**

Le Compte Administratif 2018 de la régie avec autonomie financière du port de plaisance fait apparaître en réalisations les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 1 913 848.28 €

RECETTES : 2 675 404.42 €

↳ Soit un excédent de fonctionnement brut d'exécution de : **761 556.14 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES : 443 468.88 €

RECETTES : 1 262 912.21 €

↳ Soit un excédent d'investissement brut d'exécution de : **819 443.33 €**

↳ Soit un excédent global de clôture du compte administratif 2018 de : **1 580 999.47 €**

VOTE :
34 voix pour et 6 abstentions (M. Castellana, M. Luciani, M. Ciabrini, M. Leonetti, Mme Simonpietri, M. Bastelica)

**2019 122 Affectation des résultats du compte administratif de l'exercice 2018 - Budget principal
Rapporteur : M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué**

Le compte administratif de l'exercice 2018 du budget principal de la Ville d'Ajaccio fait apparaître les soldes suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 93 213 066.12 €

RECETTES : 95 997 497.94 €

↳ Soit un excédent de fonctionnement brut d'exécution de **2 784 431.82 €**.

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES : 20 266 423.13 €

RECETTES : 21 988 256.00 €

↳ Soit un excédent d'investissement brut d'exécution de **1 721 832.87 €**.

↳ Soit un excédent global de clôture du compte administratif de : **+ 4 506 264.69 €**.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL : D'adopter l'affectation et les résultats constatés du Compte Administratif de l'exercice 2018 du Budget Principal Ville.

VOTE :
39 voix pour et 2 abstentions (M. Leonetti, M. Castellana)

2019 123 Affectation du résultat du compte administratif de l'exercice 2018 - Budget annexe de l'ANRU

Rapporteur : M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué

Le compte administratif 2018 du budget annexe de l'Anru fait apparaître hors restes à réaliser les résultats suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 153 178.32 €

RECETTES : 379 781.83 €

↳ Soit un excédent de fonctionnement brut d'exécution de : **+ 226 603.51 €.**

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES : 22 610 962.78 €

RECETTES : 18 601 862.58 €

↳ Soit un déficit d'investissement brut d'exécution de : **- 4 009 100.20 €.**

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL : D'adopter l'affectation des résultats du Compte Administratif de l'exercice 2018 du Budget annexe de l'Anru.

VOTE :
39 voix pour et 2 abstentions (M. Leonetti, M. Castellana)

2019 124 Affectation du résultat du compte administratif de l'exercice 2018 - Budget annexe du Stationnement

Rapporteur : M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué

Le compte administratif 2018 fait apparaître hors restes à réaliser les résultats suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 895 744.18 €

RECETTES : 973 488.81 €

↳ Soit un excédent de fonctionnement brut d'exécution de : **+ 77 744.63 €.**

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES : 429 262.32 €

RECETTES : 407 717.20 €

↳ Soit un déficit d'investissement brut d'exécution de : **- 21 545.12 €.**

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL : D'adopter l'affectation des résultats du Compte Administratif de l'exercice 2018 du Budget annexe du Stationnement.

VOTE :
39 voix pour et 2 abstentions (M. Leonetti, M. Castellana)

2019 125 Affectation du résultat du compte administratif de l'exercice 2018 - Régie des Parkings

Rapporteur : M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué

Le compte administratif 2018 de la régie des Parkings fait apparaître les résultats suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 2 140 425.39 €

RECETTES : 2 635 508.21 €

↳ Soit un excédent de fonctionnement brut d'exécution de : **+ 495 082.82 €.**

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES : 418 186.46 €

RECETTES : 719 074.87 €

↳ Soit un excédent d'investissement brut d'exécution de : **+ 300 888.41 €.**

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL : D'adopter l'affectation des résultats constatés du Compte Administratif de l'exercice 2018 de la régie des Parkings.

VOTE :

39 voix pour et 2 abstentions (M. Leonetti, M. Castellana)

2019 126 Affectation du résultat du compte administratif de l'exercice 2018 - Port de plaisance : régie avec autonomie financière

Rapporteur : M. Stéphane Sbraggia, adjoint délégué

Le compte administratif 2018 de la régie avec autonomie financière du port de plaisance fait apparaître les résultats suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 1 913 848.28 €

RECETTES : 2 675 404.42 €

↳ Soit un excédent de fonctionnement brut d'exécution de : **761 556.14 €**

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES : 443 468.88 €

RECETTES : 1 262 912.21 €

↳ Soit un excédent d'investissement brut d'exécution de : **819 443.33 €**

↳ Soit un excédent global de clôture du compte administratif de : **+ 1 580 999.47 €**

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL d'adopter l'affectation du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2018 de la régie avec autonomie financière du Port de Plaisance.

VOTE :

39 voix pour et 2 abstentions (M. Leonetti, M. Castellana)

2019 127 Autorisation de garantie de prêt auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour l'opération de la Place CAMPINCHI dans le cadre de la concession d'aménagement « Opération cœur de ville »

Rapporteur : Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué

Par délibération n°2016/112 en date du 25 avril 2016, la ville d'Ajaccio a confié la réalisation de l'opération d'aménagement dite « Cœur de ville » à la Société Publique Locale d'Aménagement AMETARRA, en approuvant la signature d'un traité de concession.

L'opération de la halle et de la place Campinchi représente à ce jour un montant total de 5,4 M€ HT, près de 3 M€ HT pour la halle et près de 2,4 M€ HT pour la place.

Cette opération est financée dans le cadre de la concession, par 2 prêts de 1,5 M€ sur 30 ans accordés à la SPL par la Caisse des dépôts et Consignations et la Caisse d'Épargne de Provence Alpes Corse, par des subventions (FEDER, DSIL, FISAC, ATC...) et par une participation de la ville nécessaire à l'équilibre de la concession.

La SPL, dans l'attente des encaissements des subventions, doit faire appel à un prêt de 3,5 millions d'€ sur 3 ans pour couvrir ses besoins de trésorerie. Cette ouverture de prêt est de nature à pallier les problèmes de trésorerie engendrés par des retards d'encaissements constatés et permettre également de meilleurs délais de paiement qui ont un impact direct sur la santé financière des entreprises œuvrant dans le cadre des grands travaux de la SPL.

La Caisse des dépôts et consignations a fait une offre de prêt à la SPL AMETARRA qui a été validée par le conseil d'administration de la SPL AMETARRA en date du 1^{er} avril 2019.

Il convient que la ville d'Ajaccio en tant que concédant de l'opération Cœur de ville accorde une garantie sur ce prêt de 3,5 M€ à hauteur de 80 %.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'octroi à la SPL d'une garantie d'emprunt à hauteur de 80 % sur ce prêt d'un montant total de 3.5 millions d'euros.

VOTE :

40 voix pour et 1 abstention (M. Castellana)

2019 128 Autorisations de programme à solder

Rapporteur : M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué

En application de l'article L. 2311-3, la section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme Chaque autorisation de programme comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants. Les autorisations de programme et leurs révisions éventuelles sont présentées par le maire et proposées au vote du conseil municipal, par délibération distincte des rapports budgétaires. Des opérations d'investissement gérées en autorisations de programme sont terminées. Il convient de les solder. **Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le solde d'autorisations de programme pour des opérations d'investissement terminées.**

VOTE :

40 voix pour et 1 abstention (M. Castellana)

2019 129 Modification de sept emplois permanents

Rapporteur : M. Stéphane Sbraggia, adjoint délégué

L'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 dispose que l'organe délibérant, en l'espèce le Conseil Municipal, est compétent pour créer les emplois, qui font l'objet d'un état récapitulatif constamment mis à jour.

La délibération qui vous est soumise comporte la modification de l'intitulé, du niveau de recrutement (cadre d'emplois et fourchette de grades) et de la quotité de temps de travail de sept emplois permanents.

VOTE :
40 voix pour et 1 abstention (M. Castellana)

2019 130 Travaux d'aménagement de l'avenue Beverini Vico : Ajustement du coût et actualisation du plan de financement

Rapporteur : M. Stéphane Sbraggia, adjoint délégué.

Par délibération n°2017/63, le conseil municipal a approuvé le programme de travaux relatifs à l'aménagement de l'avenue Beverini Vico pour un montant initial de 2 750 000 € HT soit 3 050 000 € TTC. L'avancement opérationnel du chantier nécessite un ajustement de ce coût et une modification du plan de financement. **Il est demandé au conseil municipal :**

D'adopter le nouveau coût d'opération à 3 099 283 € HT soit 3 421 597 TTC ;

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des partenaires.

VOTE :
40 voix pour et 1 abstention (M. Castellana)

2019 131 Plan écoles et dédoublement des classes : coût opération et plan de financement.

Rapporteur : M. Stéphane Sbraggia, adjoint délégué

La réforme souhaitée par le ministère de l'éducation nationale afin de réduire l'échec scolaire et de favoriser les apprentissages des fondamentaux dans les réseaux d'éducation prioritaire, entraîne des reconfigurations importantes pour les municipalités. Aussi la Ville, au vu de l'échéance du dédoublement des classes de CE1 à la rentrée prochaine, prévoit des travaux d'aménagement dans les écoles, estimé à 350 000 € HT soit 385 000 € TTC.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver le coût de ce plan écoles ;

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la Collectivité de Corse au titre de sa dotation école selon le plan de financement suivant :

	Montant de l'opération HT	% de participation
Collectivité de Corse / Dotation école	175 000	50%
Ville d'Ajaccio	175 000	50%

VOTE :
40 voix pour et 1 abstention (M. Castellana)

2019 132 Casino Municipal : demande de renouvellement d'exploitation des jeux.

Rapporteur : M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué

La législation et la réglementation en vigueur font obligation à l'assemblée délibérante d'émettre un avis sur la demande de renouvellement d'exploitation des jeux formée par le délégataire de la concession, exploitant du Casino Municipal. **Il est demandé au conseil municipal d'émettre un avis sur la demande de renouvellement d'autorisation d'exploitation des jeux formée par la Direction de la société de gestion du Casino Municipal d'Ajaccio.**

VOTE :

40 voix pour et 1 abstention (M. Castellana)

2019 133 Adhésion de la ville d'Ajaccio à l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES)

Rapporteur : M. Stéphane Sbraggia, adjoint délégué.

Afin de continuer à promouvoir le développement du sport dans la cité, il convient de renouveler notre adhésion à l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à adhérer à l'ANDES

Et de désigner, sur la proposition de M. le Maire, M. Vannucci Stéphane adjoint délégué aux sports, comme représentant de la ville auprès de cette association.

VOTE :

40 voix pour et 1 abstention (M. Castellana)

2019 134 Convention de partenariat pour l'Accueil des Enfants issus des quartiers « Politique de la Ville »

Rapporteur : Mme Simone GUERRINI, adjointe déléguée

Les axes de développement du conservatoire Henri Tomasi doivent s'inscrire dans une logique territoriale d'implication culturelle et citoyenne.

Ces orientations visent en particulier à la mise en œuvre d'actions de formation en direction des publics défavorisés ou éloignés de la pratique artistique.

Dans ce cadre, la ville d'Ajaccio a proposé la mise en place d'un partenariat formalisé par la convention qui vous est présentée qui permet d'offrir à des enfants issus de familles défavorisées résidant dans les quartiers prioritaires et de veille active, une pratique de la danse ainsi qu'un enseignement du violon.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le conservatoire Henri Tomasi.

VOTE :

40 voix pour et 1 abstention (M. Castellana)

2019 135 Demande d'avances remboursables à la Caisse des Dépôts et Consignations pour la mise en place du dispositif Intracting.

Rapporteur : Mme Nicole OTTAVY, adjointe déléguée

Très impliquée dans le secteur de la transition énergétique et préoccupée par le changement climatique, la Ville d'Ajaccio aspire à devenir une actrice majeure dans la lutte de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la protection environnementale.

L'audit énergétique mené sur 33 bâtiments et en partenariat avec l'ADEME et la Caisse des dépôts et Consignations (CDC) a fait ressortir avec précision, la nature des travaux d'économies d'énergie à mettre en œuvre pour que les bâtiments entre progressivement dans une démarche écologiquement responsable. Le montant des travaux est estimé à 1 237 848 € HT et le Temps de Retour sur Investissement à 9 ans. Ces actions aboutiront à des économies annuelles estimées à 133 655 €/an HT et de 302 tonnes de CO2.

Pour financer ces travaux, la Ville souhaite avoir recours au dispositif de l'Intracting.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL d'approuver la mise en place du dispositif Intracting sur les 33 bâtiments ; d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en place du dispositif.

VOTE :

40 voix pour et 1 abstention (M. Castellana)

2019 136 Demande d'aide financière dans le cadre de l'appel à projet du soutien à l'investissement public local

Rapporteur : Mme Nicole Ottavy, adjointe déléguée

Dans un souci de réduction de la consommation énergétique de ses bâtiments et afin d'engager résolument la commune dans une démarche de développement durable et de protection environnementale, la Mairie d'Ajaccio souhaite que l'ensemble de ses bâtiments communaux entre progressivement dans une démarche écologiquement responsable. La ville d'Ajaccio a initié en 2016 un partenariat avec l'ADEME et la CDC pour la réalisation d'un audit énergétique complet d'un panel de bâtiments communaux. Sept bâtiments parmi les trente qui ont fait l'objet de l'étude énergétique et se situant dans le périmètre Cœur de Ville, ont été choisis pour débiter le programme d'amélioration. Le montant total des travaux s'élève à 364 154 € HT.

A travers l'appel à projet « soutien à l'investissement public local » et plus particulièrement la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL), une enveloppe financière d'un montant de 3 355 653 € a été mobilisée pour la Corse.

La Ville d'Ajaccio souhaite répondre à cet appel à projet en sollicitant un financement à hauteur de 291 323 € soit 80% du montant total des travaux.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL : D'autoriser Monsieur le Maire à déposer en préfecture un dossier de demande de financement et à signer l'ensemble des documents nécessaires à son dépôt.

M. Sbraggia

VOTE :

40 voix pour et 1 abstention (M. Castellana)

2019 137 Attribution d'une subvention au Syndicatu di i Travagliadori Corsi STC et signature d'une convention triennale

Rapporteur : M. Charles VOGLIMACCI, adjoint délégué

Le syndicat STC sollicite de la Ville d'Ajaccio une aide financière destinée au paiement des loyers du local affecté à la section syndicale STC/Mairie d'Ajaccio.

Afin de lui permettre de mener à bien ses activités d'intérêt général, la Ville s'engage à soutenir financièrement ce syndicat pour les années 2019 à 2021 en lui accordant une aide financière de 10 800 euros par an.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL : D'accorder une subvention annuelle de 10 800 euros pour les années 2019, 2020 et 2021 ;

D'autoriser M. le Maire à signer la convention triennale entre la Ville d'Ajaccio et le Syndicat STC ;

VOTE :

40 voix pour et 1 abstention (M. Castellana)

2019 138 Attribution d'une subvention au Syndicat UNSA Mairie d'Ajaccio et signature d'une convention triennale

Rapporteur: M. Charles VOGLIMACCI, adjoint délégué

Le syndicat UNSA Mairie d'Ajaccio sollicite de la Ville d'Ajaccio une aide financière destinée à la réalisation de ses missions d'intérêt général.

Afin de lui permettre de mener à bien ses actions, la Ville s'engage à soutenir financièrement ce syndicat pour les années 2019, 2020 et 2021 en lui accordant une aide financière de 2 500 euros par an.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

D'accorder une subvention annuelle de 2 500 euros pour les années 2019, 2020 et 2021 ;

D'autoriser M. le Maire à signer la convention triennale entre la Ville d'Ajaccio et le Syndicat UNSA Mairie d'Ajaccio ;

VOTE :

40 voix pour et 1 abstention (M. Castellana)

2019 139 Renouvellement du Projet Social 2019-2022 de la Maison de Quartier St Jean

Rapporteur : M. Charles VOGLIMACCI, adjoint délégué

L'animation de la vie sociale s'incarne en grande partie dans les structures de proximité que constituent les Maisons de Quartier. La mise en place d'un pilotage coordonné des Maisons de Quartier dans les quartiers populaires est un objectif de la Municipalité d'Ajaccio inscrit dans la stratégie globale du Contrat de Ville 2015-2022. Cette volonté entre en résonance avec les missions des Centres Sociaux telles que définies dans la circulaire de la Caisse Nationale des Allocations familiales (CNAF) du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale.

Dans ce cadre, la Maison de quartier de St Jean doit renouveler son projet social pour la période 2019-2022. La préparation du renouvellement a été menée en concertation avec la CAF au sein d'une instance locale de réflexion et de coordination.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'AUTORISER LE MAIRE à signer l'ensemble des documents relatifs au renouvellement du projet social 2019-2022.

VOTE :
40 voix pour et 1 abstention (M. Castellana)

2019 140 Information relative à la Proposition de programmation pour la saison Estivale 2019.

Rapporteur : M. Christophe MONDOLONI, adjoint délégué

La programmation estivale se veut diverse et adaptée aux attentes du plus grand nombre. Résolument plurielle, elle s'organise autour de genres et de pratiques artistiques différentes (musique classique, chants traditionnels, comédies musicales, danse, théâtre, variétés...) selon les propositions faites par les acteurs culturels et les sociétés de production. L'objectif de ce programme est de proposer une multitude de formes, conciliant talents peu connus et artistes de notoriété nationale, voire internationale. La place laissée aux groupes de chant et de musique Corses, attire une grande partie de la population locale ainsi que de nombreux touristes conquis par la richesse du répertoire insulaire.

VOTE :
40 voix pour et 1 abstention (M. Castellana)

2019 141 Proposition de programmation de la Ville d'Ajaccio pour la saison Estivale 2019.

Rapporteur : M. Christophe MONDOLONI, adjoint délégué

La programmation estivale se veut diverse et adaptée aux attentes du plus grand nombre. Résolument plurielle, elle s'organise autour de genres et de pratiques artistiques différentes (musique classique, chants traditionnels, comédies musicales, danse, théâtre, variétés...) selon les propositions faites par les acteurs culturels et les sociétés de production. L'objectif de ce programme est de proposer une multitude de formes, conciliant talents peu connus et artistes de notoriété nationale, voire internationale.

La place laissée aux groupes de chant et de musique Corses, attire une grande partie de la population locale ainsi que de nombreux touristes conquis par la richesse du répertoire insulaire.

Considérant l'intérêt pour la Ville de proposer une programmation estivale pour 2019

Il est demandé au conseil municipal :

d'approuver cette proposition de programmation pour la saison « **Estivales 2019** ».

d'autoriser le Maire à signer tous actes administratifs et à passer tous contrats relatifs à l'ensemble de cette proposition.

Étant précisé que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de cette animation sont prévus dans les documents budgétaires de la Ville aux chapitres 011 et 012

VOTE :
40 voix pour et 1 abstention (M. Castellana)

2019 142 Convention de financement pour la mise en œuvre du projet de sauvegarde du Canal de la GRAVONA.

Rapporteur : M. Stéphane Sbraggia, adjoint délégué

Par courrier en date du 21 décembre 2018 le comité de sélection présidé par Monsieur Stéphane BERN et associant la Fondation du patrimoine, le Ministère de la Culture et la Française Des Jeux a informé la Commune d'AJACCIO, que le projet de sauvegarde du Canal de la GRAVONA a été

retenu. L'aide apportée par la Fondation du patrimoine s'élève à 205 000 €. A cet effet, une convention d'abondement est nécessaire.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL d'approuver la convention de financement pour la mise en œuvre du projet de sauvegarde du Canal de la GRAVONA.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de financement pour la mise en œuvre du projet de sauvegarde du Canal de la GRAVONA ainsi que tous actes et documents se rapportant à cette affaire.

M. Castellana

VOTE :
40 voix pour et 1 abstention (M. Castellana)

2019 143 Tarifs d'occupation commerciale du domaine public : station de vélos en free-floating (compléments à la délibération n°2016/344)

Rapporteur : Monsieur Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué -

Par délibération n° 2016-344 en date du 19 décembre 2016, le conseil municipal a approuvé les dispositions tarifaires applicables aux occupations commerciales du domaine public (hors halles et marchés).

Le présent rapport a pour objet de compléter les dispositions votées afin d'intégrer un tarif spécifique aux stations de vélos proposés en free floating par des opérateurs privés sur le domaine public.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le complément à la délibération n°2016-344

VOTE :
40 voix pour et 1 abstention (M. Castellana)

2019 144 Spectacle les Bonaparte : Une famille corse Une saga en 7 épisodes

Rapporteur : Madame Simone Guerrini, adjointe déléguée

Dans le cadre des festivités consacrées au 250^e anniversaire de la naissance de Napoléon et, en complément de la programmation en spectacle vivant pour la saison 2019/2020, la Ville d'Ajaccio propose du lundi 03 au dimanche 09 juin - tous les soirs à partir de 18h30 dans la Cour du Musée Fesch, une saga consacrée à la Famille Bonaparte. Programme détaillé en Annexe.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver la proposition de programmation des spectacles *Les Bonaparte : une famille corse – une saga en 7 épisodes* ; D'AUTORISER le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à ces spectacles ; DIRE QUE les crédits sont prévus au budget 2019 et les dépenses, seront imputées au chapitre 11, fonction 33.

VOTE :
40 voix pour et 1 abstention (M. Castellana)

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20H30

LE MAIRE


Laurent MARCANGELI

